

La fiche de sécurité au poste de travail

ROLE DE LA FICHE DE SECURITE AU POSTE DE TRAVAIL

La fiche de sécurité au poste de travail est un outil contribuant à la prévention des risques, par l'information des agents directement au poste pour l'utilisation en sécurité d'un équipement.

Elle peut concerner tous les équipements, toutes les machines, qui présentent un risque particulier et doit être adaptée si besoins aux spécificités et consignes de la collectivités.

Elle permet de rappeler les consignes et précise les EPI nécessaires lors de son utilisation. La fiche de sécurité au poste fait ressortir les éléments pertinents de la notice d'instructions ainsi que les risques et mesures de prévention (règles, EPC, EPI...) spécifiées dans le Document Unique.

Dans le cas de machines anciennes ne possédant pas de notice d'instructions, la fiche de sécurité au poste de travail devient alors un élément indispensable à la conduite et au réglage de la machine.

Elle sert également à sensibiliser et former des nouveaux utilisateurs sur la machine.

Trois critères permettent de prioriser la réalisation d'une fiche de sécurité au poste :

- L'importance des risques associés à l'utilisation de l'équipement
- Le nombre d'agents amenés à l'utiliser
- La fréquence des changements d'opérateur

La priorité est donnée aux postes susceptibles d'être tenus par plusieurs agents et aux machines présentant des risques importants.

Le mode opératoire correspondant peut être détaillé ou limité aux points clés, pour éviter que le document ne devienne d'une utilisation longue et fastidieuse.

Pour plus d'information, il est possible de consulter la fiche INRS ED126 intitulée « Constituer des fiches de poste »

OU TROUVER DES FICHES ?



Le Centre de Gestion de la Marne propose sur son site internet un certain nombre de fiche de sécurité au poste téléchargeables et modifiables par la collectivité. D'autres CDG et institutions de prévention en proposent également. N'hésitez pas à faire quelques recherches sur internet.

Vous pouvez également transmettre aux préventeurs du CDG51 vos propres fiches pour avis. De plus, avec votre accord, celles-ci pourront utilement alimenter notre site dans le cadre d'un partage des ressources entre collectivités.

Pour envoyer vos fiches : securite@cdg51.fr

La fiche de sécurité au poste de travail

EXEMPLE DE FICHE DE SECURITE AU POSTE DE TRAVAIL : LA SOUDURE A L'ARC

FICHE DE SÉCURITÉ

L'utilisation d'un poste à souder à l'arc

Service :
Techniques

Restrictions :

Travaux interdits aux moins de 18 ans
Dérogation possible sous conditions



Risques pour la santé



Coupures et sectionnements



Projections / Explosion



Intoxication



Brûlure



Electrocution



Incendie

Protections principales



Protection respiratoire (FFP2 minimum)



Masque de protection



Tenue de travail (inflammable) + Tablier



Gants (anti-chaaleur)



Chaussures ou bottes de sécurité



Extincteur

Consignes principales

Avant et après utilisation, vérifier le bon état du touret à meuler et signaler toute anomalie

Avant l'opération :

- Vérifier que les dispositifs de sécurité sont présents.
- Veiller à avoir une zone de travail propre et dégagée
- Repérer l'emplacement de l'extincteur le plus proche.
- Mettre en place des écrans ou rideaux de protection autour de la zone de soudage
- Etablir un permis feu lors de toute opération de soudage hors de la zone de travail permanente.
- Serrer solidement l'électrode au porte électrode et s'assurer que le raccordement électrique est bien relié à la terre.

Pendant l'opération :

- Surveiller que personne ne se trouve dans la zone de travail.
- Utiliser l'aspirateur de fumées et de gaz en complément de la ventilation classique.
- Ne pas souder à proximité de matière inflammable.
- Ne pas souder sur des pièces peintes.
- Ne pas fumer.
- Porter les équipements de protection sur toute la durée de l'opération.

Après utilisation :

- En fin de travail couper l'alimentation électrique du poste de soudure.
- Vérifier l'état de l'équipement et nettoyer le poste de travail.



VÉRIFIER LA TROUSSE DE 1^{ER} SECOURS - EN CAS D'URGENCE, APPELER LE 15/ 18/ 112

